

Vers un service d'activation citoyenne ?

Comme toute tentative de mise en place d'un statut de transition pour les jeunes, le projet d'instauration d'un service citoyen proposé aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans participe d'une tendance plus générale à envisager la jeunesse comme une période intermédiaire de transition et de maturation. Entre l'activation promue par l'État et les profils de compétence souhaités par le marché, le projet « service citoyen » est exposé à de multiples instrumentalizations.

ABRAHAM FRANSSEN

Un service citoyen de six à douze mois pour les jeunes entre dix-huit et vingt-cinq ans ? Mais voilà une idée qu'elle est bonne ! Une chienne d'idée que ses promoteurs altruistes risque bien de se faire piquer par les autorités socio-sanitaires en charge du bio-pouvoir, de la gouvernementabilité des conduites, des cas singuliers et des flux de population, pour en accroître l'employabilité et la rentabilité...

LE SERVICE CITOYEN : UNE CHIENNE D'IDÉE !

Voilà une proposition qui arrive à point nommé ! Les jeunes justement, on ne savait qu'en faire. Entre ceux qui prolongent leurs études et ceux qui les quittent prématurément ou en tout cas sans diplôme, il faut bien reconnaître que la jeunesse tend à s'étirer dans l'attente de l'accès aux places et aux différents attributs (indépendance économique, autonomie résidentielle, vie de couple plus ou moins stabilisée, premier enfant, etc.) qui marquent l'accès au statut d'adulte, au risque pour certains que cet accès sans cesse différé ne les condamne à « être des jeunes à perpète¹ ».

¹ Selon le titre de l'ouvrage de Carla Nagels et Andrea Rea, *Jeunes à perpète. Génération à problèmes ou problème de générations ?*, éditions Academia, 2007.

L'accord du gouvernement « Papillon » prévoit d'ailleurs l'allongement du stage d'attente — rebaptisé stage d'insertion — pour l'obtention des allocations de chômage : douze mois au lieu de neuf ou de six précédemment, avec pour conséquence prévisible qu'une partie de ces jeunes émargera plus longtemps au CPAS où en Wallonie les moins de vingt-cinq ans constituent déjà un tiers des bénéficiaires du revenu d'intégration. À Bruxelles, on évoque régulièrement l'importance considérable du chômage des jeunes non qualifiés. Effectivement, en 2010, selon l'enquête européenne sur les forces de travail, 39 % des actifs de quinze à vingt-quatre ans sont au chômage². Au niveau européen, la préoccupation pour les jeunes « NEET » (« Not in Education, Employment or Training ») fait désormais l'objet de recommandations pour les activer.

La solution est toute trouvée : ils seront désormais en service citoyen. Voilà qui est bien plus valorisant que les sous-statuts stigmatisants de chômeurs, allocataires sociaux ou « NEET » ; voilà qui est plus motivant que les laborieuses séances de coaching pour mettre les usagers au travail sur eux-mêmes.

DISCRIMINATION POSITIVE ?

Dans une logique de discrimination positive, afin de donner plus de ressources à ceux qui en sont démunis, ne faudrait-il pas d'ailleurs réserver en priorité cette mesure aux jeunes qui ont eu le moins d'opportunités dans la vie, à ceux qui ont quitté l'école secondaire sans diplôme³, qui galèrent en quête d'un improbable job ? Et que l'on n'objecte pas que cela reviendrait à réintroduire le principe d'un service militaire censitaire dont seraient dispensés les plus dotés en capitaux ! Ou après tout, assumons la comparaison historique : le service citoyen ne pourrait-il pas être à nos sociétés postindustrielles ce que le service militaire était à la société industrielle et disciplinaire : un espace de socialisation des « mal-dégrossis », remplissant une fonction de camion-balai du système scolaire, assurant un relatif brassage social et ritualisant l'accession à l'âge adulte ? « Cela n'avait pas que des aspects négatifs... », reconnaissent aujourd'hui les plus pacifistes, objecteurs de conscience de jadis, entrepreneurs de morale d'aujourd'hui.

D'ailleurs, dans le champ de l'action sociale, on observe la mise en place de dispositifs de « participation sociale », d'« activation sociale », voire d'« activation citoyenne » destinés aux surnuméraires et inemployables de la société de marché. Sur la base du constat que des publics se trouvent trop éloignés de l'emploi pour répondre aux attentes et exigences d'insertion professionnelle voulues par les mesures d'activation (plan d'accompagnement, contrat d'intégration...), un nombre croissant de dispositifs développent des initiatives et projets non

2 Mais il ne faut pas omettre de mentionner qu'il s'agit de 39 % des 28 % des jeunes de cette tranche d'âge qui sont considérés comme disponibles sur le marché de l'emploi, 72 % d'entre eux relevant de la population inactive. Source SPF économie, *Enquête sur les forces de travail*, sur la base de tableaux établis par Emmanuelle Pottier, CCFF, dans le cadre du Laboratoire participatif des transitions des jeunes, www.youthlab.eu, novembre 2011.

3 À Bruxelles, 19,2 % des dix-huit à vingt-quatre ans ont quitté prématurément l'école et ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, contre 12,6 % en Flandre et 16,3 % en Wallonie.

AIESEC (extrait du site : www.aiesec.org)

Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales

Present in over 110 countries and territories and with over 60,000 members, AIESEC is the world's largest student-run organization. AIESEC offers young people the opportunity to be global citizens, to change the world, and to get experience and skills that matter today. Want to Join AIESEC Today?

Differentiate Yourself !

Are you interested in...

- Exploring the world through a cultural or professional *international internship*?
- Gaining a network across more than 110 countries?
- Contributing to a positive impact in your society and around the world?

To increase youth impact in the world, we see that society needs leaders who are entrepreneurial, culturally sensitive, socially responsible and take an active part in their own learning. To gain a holistic experience AIESEC offers you the opportunity to take on a leadership role before or after your internship. Learn how to lead a team, manage large projects and run a local or national organization along with people all over the world !

directement centrés sur la mise à l'emploi : restaurants sociaux valorisant la participation des usagers, journal de quartier, ateliers multimédias, activités socioculturelles...

En matière d'intégration et d'aide sociale mise en œuvre par les CPAS, il est envisagé de formaliser ces initiatives, alternatives au parcours d'insertion classique, sous la rubrique d'« activation sociale ». Les termes du débat portent sur le caractère volontaire ou contraint de ces activités bénévoles (comme contrepartie au revenu d'intégration sociale) et s'il s'agit de les considérer comme une fin en soi, dans une logique de « gratuité », ou bien comme une pré-étape de « resocialisation » d'un parcours d'insertion vers l'emploi⁴. Le terme même d'« activation sociale » est contesté par certains, surtout à Bruxelles et en Wallonie, qui lui préfèrent les mots clés de l'« éducation permanente », de l'« action communautaire » ou de la « participation citoyenne ».

Vous aviez envisagé un service citoyen de douze mois? Ne soyez pas si modestes et soyez plus réalistes: tous ne seront pas aptes au terme de cette première expérience, il faut leur donner la possibilité de la reconduire, de la prolonger.

Les autres d'ailleurs en ont-ils vraiment besoin? Qu'il s'agisse des jeunes bobos en quête d'authenticité et d'altérité, ou des jeunes performants en quête de réseaux, ont-ils vraiment besoin d'un service citoyen pour aller partager, pendant une riche parenthèse avec les pauvres, le quotidien des Indiens des hauts plateaux boliviens ou s'impliquer auprès des autres de proximité dans une école de devoirs ou un mouvement de jeunesse accueillant des jeunes handicapés?

⁴ Dernière nouvelle: un communiqué de la ville de Charleroi daté du 2 décembre 2011 nous apprend que « Après Liège et Droixhe, Charleroi est la troisième ville wallonne où l'on trouve désormais un Relais de l'emploi. Inauguré mercredi dernier au sein même de l'Espace citoyen de la rue de la Providence (*sic*), à Marchienne, cette nouvelle cellule est le fruit d'un partenariat entre le CPAS et le Forem. Dorénavant, ce dernier y propose là — en "décentralisation" — un ensemble de services plus personnalisés destinés notamment à accompagner dans ses recherches un public plus précarisé ».

LA BARBARIE DOUCE

« Mais les finalités, les valeurs ne sont pas les mêmes ! Il s'agit ici de promouvoir une citoyenneté active, solidaire, critique, de contribuer à la formation de CRACS, selon l'acronyme consacré dans le référentiel des politiques jeunesse dans la Fédération Wallonie-Bruxelles : des citoyens responsables actifs critiques et solidaires », et non pas de socialiser le précaire ou de booster de futurs salariés compétitifs ! »...

Nous sommes bien d'accord ! C'est de CRACS dont nous avons besoin, et pas de pâles types. À l'heure du nouvel esprit du capitalisme, le marché de l'emploi exige des individus à même de prendre des initiatives et des responsabilités, de travailler en équipe, d'être sociables, de s'adapter à des environnements changeants, de développer des compétences multiples, transversales, humaines, sociales, et pas seulement des qualifications techniques.

Jean-Pierre Le Goff l'avait souligné dans un ouvrage intitulé *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, les idéaux et méthodologies de l'éducation permanente (pédagogie du projet, autonomie, responsabilité, autoévaluation, participation...) se sont révélés fonctionnels à la modernisation managériale des entreprises⁵.

De plus, à la faveur des dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience, de l'accent explicitement mis sur le profil global des individus — tel qu'il se donne à voir dans la transparence des réseaux sociaux — et non sur leurs seules certifications formelles, les expériences de volontariat deviennent un lieu d'acquisition de compétences valorisables. Comme le proclame la brochure de présentation d'un organisme d'accompagnement des chômeurs : « Votre personnalité compte pour 86 % dans la décision d'engagement d'un employeur. » L'idée maîtresse est que c'est désormais à l'individu de construire son insertion, de développer son capital « employabilité » tout au long d'une trajectoire présentée et anticipée comme plus incertaine. De ce point de vue, les expériences extracurriculaires en viennent souvent à constituer la petite différence qui fait la différence.

Je reçois à l'instant une invitation du réseau LinkedIn : « Now you can showcase your volunteer experience on your LinkedIn profile », avec l'argument « 4 out of 10 hiring managers consider volunteer experience to be as valuable as paid experience ! » C'est chouette. Je vais pouvoir indiquer sur mon « profile » mon expérience de creusement de latrines à Matagualpa.

Entre l'État et le marché, les initiatives vertueuses de la société civile s'exposent au risque de leur auxiliairisation. Et lorsque l'État (on dit désormais l'« action publique » pour y reconnaître le rôle des acteurs non étatiques) se met au service du marché, le « service citoyen » risque bien d'être instrumentalisé en « service d'activation citoyenne ».

⁵ Le Goff J.-P., *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, éd. La Découverte, 1999.

LA JEUNESSE COMME STATUT ?

De manière plus large, c'est la signification de la jeunesse comme période de vie qui est progressivement redéfinie par les évolutions économiques autant que sociales et culturelles. Comme le relève Claude Dubar, pour que l'insertion professionnelle devienne socialement problématique, il aura donc fallu trois coupures historiques : celle qui sépare la formation de l'activité professionnelle ; celle qui dissocie la sortie des études et l'entrée au travail, créant un espace intermédiaire entre école et entreprise, et celle qui instaure la « post-adolescence », qui court de l'adolescence à l'âge adulte, âge durant lequel le jeune doit lutter pour s'insérer professionnellement⁶.

La jeunesse s'allonge dorénavant au-delà de la période des études et elle prend aussi un autre sens. Elle serait devenue une phase fonctionnelle préparant l'accès, qui ne pourrait plus être que progressif, aux rôles adultes. La jeunesse apparaîtrait, dans cette perspective, comme une phase nouvelle du cycle de vie, avec des propriétés fonctionnelles qui lui seraient propres⁷.

« L'allongement de la vie a profondément bouleversé l'idée de l'entrée dans la vie », explique notamment Marcel Gauchet. Celle-ci « doit être consacrée à l'accumulation de ressources et de moyens » (de supports) « en vue d'une vie très longue, donc indéfinissable quant à ce que pourra être son contenu ». Cette période de « formation » « met l'accent sur le développement des capacités de la personne dans l'optique d'une individualisation de la construction de soi au cours de la période initiale de l'existence⁸ ». Bref, la jeunesse est désormais un moment où l'individu doit s'armer pour devenir un acteur social, et déjà faire preuve de « responsabilité », mais dans un sens fortement individualisé.

Si elle est en partie subie, cette prolongation de la jeunesse est aussi choisie. Elle est donc profondément ambivalente. Dans ses travaux il y a plus de vingt ans, Rainer Zoll avait déjà montré l'importance de cette logique de l'« ausprobieren » parmi les jeunes générations, en particulier chez les jeunes disposant de plus de ressources scolaires et culturelles⁹. En quelque sorte, une partie des jeunes aurait intégré le principe de justification de la « cité par projet » de préférence à celui de la cité domestique ou industrielle. Comme le suggère le slogan d'une agence de travail intérimaire, illustrant le contournement de la critique sociale et la récupération de la critique artiste : « Le scénario métro-boulot-dodo ne te tente pas vraiment ? »

Cet allongement de la jeunesse dans une configuration sociohistorique plus incertaine peut expliquer l'extension de la dépendance sociale des jeunes à l'égard de la collectivité. Plus longtemps que par le passé, les jeunes restent à la fois socialisés par l'institution scolaire et pris en charge par leur famille d'origine. Ils font aussi l'objet d'un nombre croissant de politiques publiques

6 Cité par Baye A., Hindryckx G., Libon C., Jaspard S., « Mesurer la transition entre l'école et la vie active en Wallonie : cadre conceptuel et canevas d'indicateurs internationaux », *Discussion Papers* n° 0505, Iweps, décembre 2005.

7 Voir à ce propos Cicchelli V., Galand O., *Les nouvelles jeunesse*, La documentation française, n° 955, décembre 2008.

8 Gauchet M., « La redéfinition des âges de la vie », *Le débat*, n° 132, Gallimard, 2004.

9 Zoll R., *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, éditions Kimé, 1992 (trad. franç.).

visant à favoriser leur insertion sociale et professionnelle, à soulager leur dépendance à la famille d'origine lorsqu'ils sont étudiants (avec notamment une intervention croissante des CPAS à l'égard de jeunes aux études ou chômeurs), à développer leur mobilité internationale (avec les différentes formules et programmes d'aide aux séjours à l'étranger, même si ce sont principalement les étudiants universitaires qui en profitent avec la généralisation d'un ou deux séjours Erasmus au cours des études).

Dans différents pays européens, on voit d'ailleurs s'esquisser la réflexion et les propositions pour faire de la jeunesse un statut à part et à part entière. Entre le modèle familialiste méditerranéen où la décohabitation est tardive et un modèle scandinave fondé sur une culture très exigeante de l'autonomie et de l'indépendance, justifiant un accompagnement fort et indifférencié des politiques publiques qui met donc l'accent sur le caractère à la fois spécifique et universel de cette phase de vie¹⁰, il y a en effet une diversité de modèles de transition pour les jeunes.

De ce point de vue, le modèle belge (francophone) apparaît comme intermédiaire entre le modèle nordique et le modèle méditerranéen. D'une part, les jeunes ont potentiellement accès à des aides (allocations d'attente, revenu d'intégration, tout en notant que la légitimité de ces aides n'est pas clairement établie et qu'elles demeurent stigmatisantes pour ceux qui en bénéficient), mais, d'autre part, les familles continuent à jouer un rôle important, à la fois pour les jeunes dont la transition vers l'emploi et l'indépendance est précaire, et pour les jeunes effectuant des études supérieures. L'âge du départ du domicile familial est également intermédiaire entre celui des jeunes Danois et celui des jeunes Italiens. Un sociologue parle des jeunes Italiens qui s'émancipent à l'intérieur de la famille : en Belgique, comme en France, c'est plutôt à côté de la famille que s'effectue cette émancipation, par un éloignement progressif qui autorise cependant des allers et retours.

L'intérêt de la proposition d'un « service citoyen » est d'ouvrir un espace de réflexion sur la manière dont la société peut ou doit soutenir et accompagner les jeunes durant ce travail de définition de leur place dans la société. Il semble effectivement nécessaire de clarifier le modèle de référence d'accès à l'indépendance pour les jeunes en transition avec pour objectif de favoriser des transitions moins subies et davantage choisies, à la fois plus sécurisées et plus épanouissantes.

C'est en tout cas l'intention proclamée du « Pacte jeunesse » que François Hollande tente d'imposer au centre de la campagne présidentielle française et qui comprend la création de deux-cent-mille « contrats de génération » par an ; la mise en place de « contrats d'avenir » pour les jeunes des quartiers en difficultés ; l'extension du revenu de solidarité active (RSA) aux moins de vingt-cinq ans et... « l'augmentation du nombre de jeunes effectuant le service civique ».

¹⁰ L'opposition est nette entre les pays du sud et du nord de l'Europe. Les jeunes Méditerranéens sont plus tardifs dans la décohabitation familiale, alors que les Nordiques sont très précoces. Entre 22 et 25 ans, par exemple, il n'y a plus que 15 % des Danois qui vivent chez leurs parents, alors qu'on compte encore 88 % des Italiens et 89 % des Espagnols. Source : Cicchelli V., Galand O., *op. cit.*

C'est en ce sens que l'on peut aussi envisager les propositions visant à remplacer les divers « pseudo-contrats » de recherche d'emploi par un « vrai contrat » (voire par un statut) de transition professionnelle ou de pluriactivité, permettant de combiner formation, engagement volontaire, études, lancement d'activités... Attention cependant à ce que ce « tremplin jeune » ne se transforme pas en voie de garage ou en sous-statut supplémentaire, ce qui est déjà le cas de beaucoup d'autres dispositifs censés favoriser la transition des jeunes vers le marché de l'emploi.

En son temps, Gérard Lutte, sur la base de son expérience des jeunes populaires au Nicaragua et en Italie, avait proposé de « supprimer l'adolescence », y voyant une stratégie des sociétés capitalistes occidentales pour minoriser et consommer les jeunes adultes¹¹. Sans aller jusque-là, on peut de fait reconnaître les ambivalences des propositions visant à institutionnaliser la jeunesse comme période transitoire. ■

¹¹ Lutte G., *Supprimer l'adolescence. Essai sur la condition des jeunes*, éditions Vie ouvrière 1982.